



# INFOMAIRES

ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE ■ 1, rue Parmentier - 29200 BREST - Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71  
Mel : amf29@wanadoo.fr - Site : www.amf29.asso.fr - En cas d'urgence : 06 30 36 44 49

## Rétrospective

L'Agenda de l'association depuis le 18 avril 2013 :

### Mai

**Le 2**, rencontre entre le Président de l'AMF 29 et le Préfet du Finistère - Quimper

**Le 21**, participation de la directrice à la réunion d'information de la DDFIP sur la dématérialisation des procédures comptables - Brest.

**Le 22**, réunion préparatoire à la rencontre ARS du 7 juin organisée en partenariat avec l'AMF29, en présence de représentants du Conseil de l'Ordre des médecins.

Suivie de la réunion du groupe de travail sur la refonte du site internet de l'AMF 29 - Brest

**Le 24**, présence du 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'AMF 29 à l'antenne Ouest Bretagne de la CDC - Brest

**Le 29**, Jury de recrutement AMF 29 d'un 3<sup>e</sup> poste, entretiens avec 8 candidats retenus sur 85 candidatures - Brest

**Le 31**, participation au Congrès régional ATTF à Saint-Renan (voir page ci-après)

### Juin

**Le 3**, 2<sup>de</sup> réunion préparatoire à la rencontre départementale du 7 juin, entre l'ARS, l'AMF 29 et les élus intervenants - Brest

**Le 4**, rencontre de la directrice avec le directeur-adjoint de l'EESAB-Brest afin d'organiser le partenariat sur la mise en valeur des espaces du Quartz lors du CCF 2014 - Brest

**Les 5 et 6**, suite du recrutement AMF 29 : organisation de tests de bureau pour les 4 candidats pré-sélectionnés - Brest

**Le 6**, participation du Président de l'AMF 29, au comité directeur de l'AMF - Paris

**Le 7**, réunion départementale d'information organisée par l'ARS sur la permanence des soins ambulatoires et l'organisation des soins de premier recours - Château-lin

**Le 11**, présence de la directrice à la réunion trimestrielle des DAD à l'AMF Paris et rencontre du Président avec le SDEF sur le projet de charte sur l'enfouissement des réseaux

**Le 12**, à l'invitation du Préfet du Finistère, présence du Président AMF 29 à la réunion sur la mise aux normes des déchetteries, en présence du SYMEED, la DDTM et de la DREAL - Quimper

**Le 13**, rencontre annuelle des femmes maires et parlementaires du Finistère à Logonna-Daoulas sur « le rôle des élus dans la vie communale et intercommunale à l'issue des nouveaux modes de scrutin ».

**Le 14**, réunion annuelle des présidents et directeurs d'Associations de maires de Bretagne - Vannes

## Le mot du Président

### Mobilisation de notre association pluraliste pour une Pointe de Bretagne à trois heures de Paris et à une heure trente de Rennes

A l'heure de la mise sous presse de ce propos, les arbitrages de la commission Mobilité 21, qui doit prioriser avant cet été les projets d'infrastructures de transports, ne sont pas connus. L'AMF 29 ne les aura pas attendus pour réaffirmer son soutien au projet de ligne à très grande vitesse (LGV) traversant notre région.

#### Un dossier d'intérêt général, au caractère prioritaire malmené

Le 1<sup>er</sup> octobre 2010, les administrateurs du réseau AMF finistérien adoptaient à l'unanimité une motion invitant les communes et communautés à se mobiliser pour défendre le caractère prioritaire du dossier TGV breton. Largement adopté, ce texte insistait sur l'intérêt général de cette revendication, répondant à l'engagement pris en 2007 dans le cadre du contrat de projet Etat - Région. Faut-il ici revenir sur l'attente des bretons ? Qu'ils soient élus, simples citoyens ou acteurs du monde économique, tous s'accordent à dire l'urgence de ce grand chantier. Est-il nécessaire de rappeler le caractère crucial d'une LGV pour notre pointe Bretagne péninsulaire ? « Brest, terminus de ce train » se confirme souvent une annonce de soulagement pour le voyageur parti de Paris, mais pas forcément un atout pour les territoires et entreprises finistériennes qui doivent batailler ferme afin d'assurer une visibilité loin du cœur Européen.

Rien n'a changé depuis 2010, ni les attentes de la population, ni celles des acteurs publics et privés. Par contre, nous avons tous pu constater un durcissement sans précédent du contexte économique et financier mondial et européen, et par ricochet de celui de notre Pays. Des arbitrages entre grands projets nationaux se sont profilés avec un nouveau tour de vis budgétaire.

Rappelons notre vigilance en réponse à cet assombrissement. Chaque fois que les vents portant le projet d'une LGV Bretagne menaçaient de tourner, les élus dans leur pluralité se sont mobilisés. Dernier appel en date de l'AMF 29 par courriel du 30 mai invitant les 283 communes et 26 EPCI de notre département à signer la pétition en ligne de l'association Investir en Finistère ([www.TGVOuestBretagne.fr](http://www.TGVOuestBretagne.fr))



Copyright SNCF - MRV Zeppelin Bretagne

#### Une réponse aux projections démographiques de l'Insee

Mettre Brest et Quimper à trois heures de Paris, et à une heure trente de Rennes, ne pourra que répondre aux flux migratoires quotidiens de la population bretonne, laquelle devrait encore grossir selon les prévisions démographiques de l'Insee : « Selon le scénario central, la population de la Bretagne augmenterait chaque année, en moyenne de 0,66 % entre 2007 et 2040. Cela la placerait en 4<sup>e</sup> position des régions métropolitaines pour la croissance de sa population derrière le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et les Pays de la Loire ».

Ainsi, le dossier qui nous mobilise aujourd'hui prend l'allure d'un enjeu d'avenir. Pour les générations finistériennes futures, pour nos entreprises de demain, pour l'attractivité culturelle et touristique de notre région, il nous faut rester mobilisés et obtenir que cet engagement de l'État de longue date puisse enfin se concrétiser.

La pertinence de ce chantier me semblerait d'ailleurs en cohérence avec les propos, le 29 mai dernier, du ministre délégué chargé des transports, lors de la présentation du projet de réforme ferroviaire, laquelle a pour ambition de bâtir « un modèle qui réponde aux besoins des usagers et à l'aménagement du territoire ».

Bien sincèrement,  
Jean-René Joncour



Avec SNCF, le Finistère choisit l'écomobilité.



## Clin d'œil

### Entre Terre (700 hectares continentaux) et Mer (150 hectares d'îles) Rencontre avec Xavier JEAN, Maire du Conquet.



En plein mois de juin, on pourrait presque prendre la photo traditionnelle, marronnier des médias télévisés à chaque coup de vent : la digue de Sainte Barbe dans la tempête.

Le caractère bien capricieux de cette météo normalement printanière est ici vite oublié : Le Conquet

n'est en effet pas une destination choisie uniquement pour ses sept plages préservées, dont les plus accessibles sont labellisées «pavillon bleu», ni pour son patrimoine naturel pourtant spectaculaire (zone natura 2000). La douceur des rues étroites du centre-bourg et ses pittoresques «trottoirs de chat» invitent aussi à la flânerie. Si le promeneur lève le regard il pourra découvrir de remarquables maisons datant pour beaucoup du 15<sup>e</sup> siècle... témoignage d'une histoire riche au passé fluvial marchand florissant. Et si l'envie lui en prend il pourra même en visiter les rez-de-chaussée car chaque pas de porte est ici occupé par un commerce. Le maire se félicite de cette dynamique «de trois magasins ouverts par an» qui anime la vie communale et les dimanches en toute saison.

Vous l'aurez compris, la petite commune littorale de 2 620 habitants, classée aussi «station verte» a bien des atouts touristiques pour accueillir grands et petits, les bébés pouvant même le cas échéant être changés... dans l'enceinte de la mairie, Label «familles plus» oblige !

Elle n'est toutefois pas en reste pour ses habitants au long cours par les services publics offerts à la population. Les enfants là aussi pourraient en donner un bon exemple : élèves des écoles publiques et privées, tous assidus du restaurant-self commun, où ils sont «cocoonés» avec des produits frais, bio ou de circuits courts, et des déjeuners thématiques animés.

Le Conquet c'est aussi -et avant tout- un port abrité ou plutôt comme le présente son maire «trois ports dans un», celui «de commerce» départ des liaisons iliennes, «de pêche» avec 24 unités, et «de plaisance» offrant 350 mouillages. Un caractère maritime bien affirmé : station SNSM, siège administratif du Parc naturel marin d'Iroise. Tout ceci est présenté avec beaucoup de naturel par Xavier JEAN, sans s'étendre sur tout le travail accompli avec son équipe depuis 2008, 3<sup>e</sup> mandat de l'édile, d'abord élu conseiller puis adjoint. L'intercommunalité et l'importance de son bon fonctionnement pour une mutualisation optimale se trouvent au passage mises en avant : le vice-président de la CCPI, en charge de l'économie et du développement peut en témoigner. «Le bout du monde» du Pays d'Iroise n'a pas besoin de soleil quotidien pour briller !

## Les infos en bref

### Rencontre annuelle du réseau AMF Bretagne à Vannes

Les présidents des AMF 56, 29 et la Présidente AMF 35, accompagnés de leurs directrices et du directeur AMF22, se sont rencontrés à Vannes le 14 juin dernier pour une journée de travail.

Une occasion de faire un tour d'horizon des grands dossiers d'actualité du réseau AMF, tout en prenant en compte certaines spécificités de nos territoires : par exemple le projet de LGV Bretagne, ou encore la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et l'articulation public-privé pour notre Région où l'enseignement privé accueille de nombreux enfants de primaire (40 % pour le Finistère), et même si on le sait les communes n'ont pas d'obligation légale pour ces derniers.

### 46<sup>e</sup> Congrès ATTF Bretagne



Photo: ATTF Bretagne

Le 46<sup>e</sup> Congrès ATTF Bretagne s'est tenu le vendredi 31 mai dernier à Saint Renan. L'AMF 29 était représentée en Pays d'Iroise par sa trésorière et sa directrice pour participer à ce grand rassemblement des techniciens territoriaux, réunis cette année sur le thème central de «la valorisation des déchets au service des techniques urbaines». Un congrès fructueux placé sous le signe de la cordialité et de l'échange.

### Réunion départementale annuelle des femmes maires

Sur la très jolie commune de Logon-Daoulas, s'est tenue le 13 juin dernier, la rencontre 2013 des femmes maires et parlementaires du Finistère. Après l'accueil chaleureux de leur Collègue Françoise PERON, et le mot d'ouverture du Président de l'AMF 29, le débat a porté sur le thème central «le rôle des élues dans la vie communale et intercommunale à l'issue des nouveaux modes de scrutin», après un cadrage technique très apprécié de Monsieur Simon MAUROUX, chargé de mission aux affaires juridiques à l'ADCF (Assemblée des communautés de France), venu de Paris répondre aux interrogations finistériennes.



Le Président JONCOUR a ouvert la rencontre devant les 25 femmes maires présentes

## À votre agenda

- **Assemblée générale ordinaire de l'AMF 29**, le vendredi 11 octobre 2013 à 16h30 à Châteaulin
- **Réunion d'information de la Caisse des Dépôts sur le thème de la consignation**, le vendredi 8 novembre 2013 à 14h, salle Agora à Châteaulin
- **Congrès national des Maires de France** : les 19, 20 et 21 novembre 2013 à Paris

Responsabilités,  
Personnel,  
Patrimoine...

Groupama Loire Bretagne vous assure  
toutes les réponses.

www.groupama.fr



Toujours là pour moi.

## L'autorisation d'un système de vidéo-protection : un régime parfois méconnu

Nombre de professionnels méconnaissent le régime d'autorisation de la vidéo-protection. La mise en place d'un tel système nécessite une demande auprès de la préfecture.

Cette demande consiste en la présentation d'un dossier technique et administratif. Ne sont concernés que les lieux ouverts au public et pendant les heures d'ouverture au public.

### Rappel des principes généraux :

Les systèmes concernés sont ceux installés, d'une part, sur la voie publique et, d'autre part, dans des lieux ou établissements, publics ou privés, qui doivent être à la fois ouverts au public et exposés à des risques d'agression ou de vol.

Il y a vidéo-protection chaque fois que sont mis en oeuvre au moins une caméra et un moniteur, permettant la visualisation des images, même s'ils ne sont pas situés dans le même local, et lorsque les caméras, fixes ou mobiles, fonctionnent de manière permanente ou non, prennent des images, de manière séquentielle ou aléatoire, visionnées, en temps réel ou en différé, sur place ou dans un lieu distant, sur un écran de télévision ou sur un écran d'ordinateur.

### Constitution du dossier :

Le dossier de demande doit être déposé à la préfecture du lieu d'implantation des caméras.

**Les dossiers concernant un lieu ou un établissement ouvert au public et 7 caméras au maximum sont simplifiés.** Il faut simplement produire dans ce cas :

- le formulaire CERFA n° 13806\*01 complété
- l'affiche d'information

- le justificatif de conformité, si l'installateur n'est pas certifié
- la liste complémentaire éventuelle des personnes habilitées à accéder aux images.

**Si le dispositif visionne la voie publique :** (cas des autorités publiques : préfet, maire, SNCF, hôpitaux, ets pénitentiaires, ... ) :

- le formulaire CERFA n° 13806\*01 complété, un rapport de présentation avec plan de masse et plan de détail,
- la description du dispositif prévu pour la transmission, l'enregistrement et le traitement des images et des mesures de sécurité qui seront prises,
- les modalités d'information du public,
- le délai de conservation des images et la désignation du personnel concerné avec les consignes générales qui leur sont données,
- les modalités du droit d'accès des personnes intéressées,
- la justification de la conformité du système aux normes techniques,
- le modèle d'affiche d'information au public.

### La préfecture assure l'instruction des dossiers, transmis :

- par courrier : lien pour télécharger les imprimés Cerfa : [www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Mes-formulaires/Videoprotection](http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Mes-formulaires/Videoprotection)
- ou via télé-déclaration : [www.interieur.gouv.fr/Videoprotection/Tele-procedure](http://www.interieur.gouv.fr/Videoprotection/Tele-procedure)

Les dossiers sont examinés par la **commission départementale des systèmes de vidéo-protection** qui se réunit au minimum quatre fois dans l'année.

## En direct avec le Conseil Général

### L'insertion socio-professionnelle des jeunes : une priorité nationale



Dans un contexte économique très dégradé, l'entrée des jeunes sur le marché du travail s'avère particulièrement préoccupante. Au premier trimestre 2013, 12 000 jeunes de moins de 26 ans sont demandeurs d'emploi en Finistère. Les jeunes sont d'autant plus touchés que leur niveau de qualification est bas. Le Conseil général souhaite

offrir des perspectives d'avenir aux jeunes de 16 à 25 ans pour les aider à accéder au monde du travail et leur redonner espoir. C'est un enjeu important qui contribue à la dynamique et à la cohésion sociale du Finistère d'aujourd'hui et de demain.

Pour ce faire, le Conseil général déploie un ensemble de dispositifs et d'aides qui visent à susciter et à soutenir leurs initiatives. Le dispositif «Avenir Jeunes 29» est une des réponses adaptées pour les accompagner. Ce fonds départemental qui s'élève à 1 million d'euros en 2013 comprend des aides ponctuelles (nourriture, logement notamment), des aides au passage du permis de conduire (mobilité des jeunes s'inscrivant dans un projet d'insertion professionnelle ou dans une action de formation qualifiante) ainsi que des allocations projets jeunes pour

ceux qui s'inscrivent dans un parcours d'accès à l'emploi. Ces aides sont souvent associées à un accompagnement social et professionnel assuré par les quatre Missions locales du Finistère qui favorisent la proximité avec le public jeune et activent les relations partenariales avec les collectivités, les associations et les entreprises.

Pour offrir une véritable qualification aux jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés, le Conseil général s'est engagé à recruter 70 emplois d'avenir dans ses services d'ici la fin de cette année. L'objectif de la collectivité est de permettre à des jeunes sans emploi d'acquérir des qualifications et de leur offrir une insertion professionnelle durable grâce à un véritable accompagnement effectué par un tuteur. Le Conseil général s'est aussi engagé à financer le recrutement de jeunes Finistériens dans le secteur médico-social (EHPAD, social, handicap) et à soutenir les associations qui recruteront des emplois d'avenir en mobilisant le fonds départemental «Avenir jeunes 29».

Cet engagement du Conseil général est la traduction concrète de la mobilisation du Département en faveur d'une ambition collective et mobilisatrice : offrir une véritable insertion professionnelle à des jeunes peu ou pas qualifiés dans des métiers qui ont une utilité sociale et qui répondent à des besoins de proximité. Le Conseil général souhaite que les communes s'engagent collectivement dans ce dispositif qui permettra de redonner sens au pacte républicain et à l'égalité des chances pour tous.



### Ensemble face à la crise

Par Gwenegon BUI, Député du Finistère.



Aujourd'hui, la France connaît un contexte extrêmement difficile au sein duquel la filière agroalimentaire doit surmonter une crise sans précédent. Comme nous le constatons tous quotidiennement, la situation du monde agricole s'est détériorée ces dix dernières années, conséquence directe de l'incapacité de notre pays à lever les freins inutiles ainsi qu'à relever les défis de modernisation des outils industriels, les défis d'un marché mondialisé. Dans notre département, quatre secteurs différents sont frappés de plein fouet par la crise avec des risques socio-économiques majeurs :

Tout d'abord la filière avicole. La baisse drastique, sans concertation, des restitutions européennes à l'exportation de viandes de volailles a fini d'ébranler un secteur, déjà fragilisé par les difficultés du Groupe Doux. Le Ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, se bat à chaque instant pour préserver le reste des restitutions nécessaires au changement de modèle économique des entreprises. C'est un combat quotidien pour obtenir ce temps essentiel pour la filière. Combat plein d'incertitudes car il s'agit d'un dispositif européen qui ne bénéficie qu'à deux entreprises finistériennes : Doux et Tilly-Sabco.

Ensuite, les producteurs de lait subissent simultanément l'augmentation du cours des céréales et une stabilisation, voire une diminution, du prix du litre de lait. Cette situation ne permet plus d'assurer un revenu décent. Outre l'aide d'urgence de 20 millions d'euros apportés aux producteurs, nous travaillons, avec Benoît Hamon, Ministre de la Consommation, à l'élaboration d'un projet de loi qui puisse garantir le rééquilibrage des relations commerciales assurant une rémunération juste du prix du travail des producteurs. C'est une revendication légitime.

La filière piscicole n'a également pas été épargnée par les difficultés économiques. Le groupe norvégien, Marine-Harvest, a annoncé, début juin, vouloir fermer deux sites bretons, dont

celui de Poullaouen, où 285 salariés seront sans emploi dès le premier trimestre 2014. Là aussi, c'est tous ensemble que nous devons trouver les moyens de maintenir les outils de production et proposer un accompagnement de l'entreprise vers sa modernisation, condition indispensable à la préservation des emplois sur le territoire.

Enfin, fleuron de notre Région, la filière porcine réunit toutes les difficultés que la crise a pu induire : baisse de la production, dumping social allemand dans les abattoirs, multiplication des normes, augmentation du prix des matières premières, crise de vocation. Pourtant doté d'un outil performant, l'abattoir Gad de Lampaul-Guimiliau et ses 850 salariés sont les plus durement touchés par ce séisme. Conjugée au plan Méthanisation, l'élaboration d'un plan d'avenir de la filière porcine, mis en place par le Ministre de l'Agriculture pour retrouver notre rang, est une excellente initiative. Avec l'objectif ambitieux d'atteindre à nouveau un niveau de production de 25 millions de porcs et au vu de la stratégie fixée par le Gouvernement, comment comprendre les industriels du secteur préférant voir un appareil de production, pourtant efficace, disparaître du territoire ? Cette incohérence du secteur industriel des viandes fait un mal fou aux salariés et à la filière dans son ensemble.

Malgré ces décisions prises par le Gouvernement, nous devons gérer la crise dans l'urgence. Dès à présent, il est de notre responsabilité de mettre tout en œuvre pour sauver l'emploi dans les filières, mais aussi et surtout de ne plus laisser des situations se dégrader, en agissant avant d'atteindre le point de non retour. Une prise de conscience générale, producteurs, salariés, industriels, est nécessaire car vitale pour l'industrie du Finistère.

S'ajoute à ces combats, celui de la distorsion de concurrence entre la France et l'Allemagne, cette dernière détournant à son profit des directives européennes pour faire du dumping salarial. La prise de conscience en France fut longue car cela dure depuis 2007. Le Président allemand du Parlement Européen, Martin Schulz, est maintenant engagé à nos côtés. Il faut stopper cette concurrence déloyale qui tue l'idée même d'Europe. Confrontés depuis un an à la nécessité de reconstruire l'économie, nous ne pourrions relever ce défi qu'ensemble. Nous sauverons les dynamiques économiques et sociales du Finistère que si nous savons nous battre tous ensemble pour la même cause.